



Conseil de sécurité

Soixante-dix-septième année

9183^e séance

Vendredi 4 novembre 2022, à 15 heures
New York

Provisoire

<i>Président :</i>	M. Agyeman/M ^{me} Oppong-Ntiri	(Ghana)
<i>Membres :</i>	Albanie	M. Hoxha
	Brésil	M. Costa Filho
	Chine	M. Zhang Jun
	Émirats arabes unis	M. Abushahab
	États-Unis d'Amérique	M ^{me} Thomas-Greenfield
	Fédération de Russie	M ^{me} Evstigneeva
	France	M. de Rivière
	Gabon	M ^{me} Koumba Panjo
	Inde	M ^{me} Kamboj
	Irlande	M ^{me} Moran
	Kenya	M. Kiboino
	Mexique	M. de la Fuente Ramírez
	Norvège	M ^{me} Juul
	Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande du Nord	Dame Barbara Woodward

Ordre du jour

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Ce procès-verbal contient le texte des déclarations prononcées en français et la traduction des autres déclarations. Le texte définitif sera publié dans les *Documents officiels du Conseil de sécurité*. Les rectifications éventuelles ne doivent porter que sur le texte original des interventions. Elles doivent être indiquées sur un exemplaire du procès-verbal, porter la signature d'un membre de la délégation intéressée et être adressées au Chef du Service de rédaction des procès-verbaux de séance, bureau U-0506 (verbatimrecords@un.org). Les procès-verbaux rectifiés seront publiés sur le Système de diffusion électronique des documents de l'Organisation des Nations Unies (<http://documents.un.org>)



La séance est ouverte à 15 h 5.

Adoption de l'ordre du jour

L'ordre du jour est adopté.

Non-prolifération : République populaire démocratique de Corée

Le Président (*parle en anglais*) : Conformément à l'article 37 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite les représentants du Japon et de la République de Corée à participer à la présente séance.

Conformément à l'article 39 du règlement intérieur provisoire du Conseil, j'invite M. Khaled Khiari, Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique au Département des affaires politiques et de la consolidation de la paix et au Département des opérations de paix, à participer à la présente séance.

Le Conseil de sécurité va maintenant aborder l'examen de la question inscrite à son ordre du jour.

Je donne la parole à M. Khiari.

M. Khiari (*parle en anglais*) : D'après diverses sources gouvernementales, les 2 et 3 novembre, la République populaire démocratique de Corée a lancé un nombre sans précédent de missiles balistiques et d'autres types de systèmes. Elle n'a encore pas publié de détails sur ces lancements.

Selon les évaluations, l'un des missiles tirés le 3 novembre serait un missile balistique intercontinental. Il aurait couvert une distance de 760 kilomètres et atteint une apogée d'environ 1920 kilomètres, ce qui laisse entendre que le lancement a peut-être été un échec. L'un des missiles balistiques lancé par la République populaire démocratique de Corée le 2 novembre serait tombé dans les eaux à proximité de la mer territoriale de la République de Corée.

Le Secrétaire général condamne fermement le lancement d'un missile balistique qui serait de portée intercontinentale par la République populaire démocratique de Corée, ainsi que la pluie de missiles tirés ces derniers jours. Il appelle la République populaire démocratique de Corée à renoncer immédiatement à tout nouvel acte irresponsable et à se conformer pleinement à ses obligations internationales en vertu des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Il est inquiétant que la République populaire démocratique de Corée fasse systématiquement fi de toute considération liée à la sécurité aérienne ou

maritime internationale. Si l'Administration de l'aviation nationale de la République populaire démocratique de Corée a déclaré le 8 octobre que ses tirs de missiles ne présentaient pas de risque pour l'aviation civile ou la région, les exploitants d'aéronefs sont tenus d'évaluer la sécurité de leurs propres opérations de vol. Pour s'acquitter de cette obligation, ils dépendent de la coordination entre les autorités chargées des services de la circulation aérienne et de la diffusion en temps utile d'informations sur les dangers.

Le Secrétaire général est profondément préoccupé par la tension dans la péninsule coréenne et l'exacerbation des discours belliqueux, notamment la menace brandie par la République populaire démocratique de Corée concernant l'utilisation de l'arme nucléaire. C'est la neuvième fois que le Conseil se réunit pour discuter de la République populaire démocratique de Corée en 2022. À la suite de notre précédent exposé le 5 octobre (voir S/PV.9146), la République populaire démocratique de Corée a affirmé que ses sept récents tirs de missiles étaient tous liés à des « unités d'opérations nucléaires tactiques ».

Alors que toutes les parties concernées cherchent à éviter une escalade qui ne serait pas intentionnelle, cette multitude de tirs de missiles et d'exercices militaires contribue à un cercle vicieux d'action et de réaction. Pour atténuer le risque d'erreur d'appréciation et apaiser les tensions dans la région, il est crucial de consolider immédiatement les voies de communication, notamment entre les deux Corées et entre les armées. Le Secrétariat entretient des contacts étroits avec toutes les parties, y compris la République populaire démocratique de Corée. Compte tenu des risques associés à l'éventualité d'un affrontement militaire, le Conseil de sécurité doit, conformément à la responsabilité principale qui est la sienne, faire tout ce qui est en son pouvoir pour parer à une escalade. L'unité du Conseil de sécurité est primordiale. L'unité du Conseil de sécurité ouvre également la possibilité de rechercher des voies de sortie et d'engager des échanges diplomatiques appuyés.

Le Secrétaire général exhorte la République populaire démocratique de Corée à revenir immédiatement à la table des négociations. Il appelle également toutes les parties à reprendre leurs efforts diplomatiques dans le but de parvenir à une paix durable et à la dénucléarisation complète et vérifiable de la péninsule coréenne.

Sur un autre plan, le Secrétaire général reste préoccupé par la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Le système des Nations Unies, en coordination avec les partenaires

internationaux et humanitaires, est prêt à envoyer du personnel et une assistance pour aider le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée à répondre aux besoins médicaux et humanitaires, notamment ceux liés à la pandémie de maladie à coronavirus (COVID-19). Pour permettre une intervention rapide et efficace, nous appelons de nouveau à garantir l'entrée sans entrave du personnel international et des fournitures humanitaires.

En guise de conclusion, je réaffirmerai que l'unité du Conseil de sécurité sur cette question est essentielle pour apaiser les tensions, surmonter l'impasse diplomatique et éviter un cercle vicieux d'action et de réaction.

Le Président (*parle en anglais*) : Je remercie M. Khiari de son exposé.

Je donne maintenant la parole aux membres du Conseil qui souhaitent faire une déclaration.

M^{me} Thomas-Greenfield (États-Unis d'Amérique) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Khiari, de son exposé édifiant.

Depuis une semaine et demie, la République populaire démocratique de Corée accentue une tendance extrêmement inquiétante que nous avons observée toute l'année : un nombre toujours plus élevé de tirs, en violation flagrante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité, une rhétorique déstabilisante et menaçante, et une escalade permanente. Les États-Unis condamnent avec la plus grande fermeté les 13 tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée depuis le 27 octobre. En l'espèce, le dernier tir en date d'un missile balistique intercontinental par la République populaire démocratique de Corée, le septième cette année, est particulièrement inquiétant, de même que l'impact d'un missile balistique à seulement 50 kilomètres environ, soit 30 miles, des côtes de la République de Corée, ce qui n'était encore jamais arrivé. Il ne s'agit pas uniquement, ici, de la progression des capacités militaires illégales de la République populaire démocratique de Corée et des atteintes portées au régime mondial de non-prolifération. Il s'agit aussi du fait que la République populaire démocratique de Corée s'emploie délibérément à attiser les tensions et à instiller la peur chez ses voisins.

Je serai donc claire. Ces actions n'ont rien des actions d'un État responsable. La République populaire démocratique de Corée en est à son cinquante-neuvième tir de missile balistique cette année, un chiffre stupéfiant. J'ai bien dit 59. Il est atterrant qu'un État Membre de

l'ONU foule aux pieds aussi effrontément les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et tout ce qu'incarne la Charte des Nations Unies. Tout aussi atterrant est le silence assourdissant du Conseil sur cette question. Treize membres du Conseil ont condamné d'une même voix les actions illégales de la République populaire démocratique de Corée depuis le début de l'année. Et 13 membres du Conseil ont voté pour imposer à la République populaire démocratique de Corée des conséquences qui l'empêcheraient de poursuivre ses programmes illégaux d'armes de destruction massive et de missiles balistiques, tout en cherchant de nouveaux moyens d'améliorer l'aide humanitaire à la population du pays.

La République populaire démocratique de Corée bénéficie toutefois de la protection totale de deux membres du Conseil. Ces membres se sont pliés en quatre pour justifier les violations récurrentes commises par la République populaire démocratique de Corée. Ce faisant, ils ont donné leur blanc-seing à la République populaire démocratique de Corée et ont ridiculisé le Conseil. Cela ne saurait être toléré. Les risques que cela comporte pour la région et le monde sont tout simplement trop énormes. Je tiens à rappeler au Conseil que nous avons la responsabilité de protéger la paix et la sécurité mondiales, de défendre le régime mondial de non-prolifération et de faire respecter les résolutions du Conseil de sécurité. On ne se dérobe pas à ses responsabilités de membre du Conseil de sécurité au motif que la République populaire démocratique de Corée pourrait éventuellement fournir des armes pour alimenter une guerre d'agression en Ukraine, ou parce qu'on pense qu'elle fait utilement butoir aux États-Unis dans la région.

Nous avons entendu ces deux membres du Conseil affirmer que ce sont les États-Unis et la République de Corée qui ont attisé les tensions dans la péninsule coréenne en procédant à des exercices militaires. Il s'agit là ni plus ni moins d'une régurgitation de la propagande de la République populaire démocratique de Corée, et d'une argumentation spécieuse. Les États-Unis et la République de Corée se livrent de longue date à des exercices militaires défensifs qui ne constituent une menace pour personne, et certainement pas pour la République populaire démocratique de Corée.

A contrario, le mois dernier, la République populaire démocratique de Corée a déclaré que sa vague de tirs récents correspondait à une simulation d'emploi d'armes nucléaires tactiques visant à « frapper et anéantir » de potentielles cibles des États-Unis et de la République de Corée. La République populaire démocratique de Corée se sert simplement de nos exercices comme d'un prétexte pour continuer de faire progresser ses programmes

illégaux. Même confrontés à l'intensification des actions de la République populaire démocratique de Corée, les États-Unis restent attachés à une solution diplomatique. Nous avons fait savoir à la République populaire démocratique de Corée que nous souhaitons engager des pourparlers à tous les niveaux de notre gouvernement. Même si Pyongyang ne coopère pas, nous continuerons de privilégier un dialogue constructif. Nous appelons la République populaire démocratique de Corée à renoncer à son comportement provocateur et à opter, enfin, pour la diplomatie.

La crédibilité du Conseil est menacée. La sécurité de tous les États Membres de l'ONU est menacée. Nous devons impérativement appliquer intégralement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité pour entraver la progression des programmes d'armes de destruction massive et de missiles balistiques de la République populaire démocratique de Corée. Les appliquer intégralement, c'est aussi faire en sorte que la République populaire démocratique de Corée réponde de ses violations des résolutions, comme nous nous sommes unanimement engagés à le faire dans la résolution 2397 (2017), suite au tir d'un missile balistique intercontinental. J'exhorte tous les membres du Conseil à condamner le comportement illégal et dangereux de la République populaire démocratique de Corée et à s'employer à y remédier. L'unité du Conseil est impérative à cette heure.

M. Hoxha (Albanie) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général, M. Khiari, de son exposé éclairant.

Il est manifeste pour tout le monde, ici comme en dehors du Conseil de sécurité, que la République populaire démocratique de Corée ne se laisse pas dissuader et continue de se livrer à des violations flagrantes des résolutions du Conseil de sécurité et à des actes qui attisent les tensions, dans la péninsule coréenne et au-delà. Les 23 tirs de missiles effectués en moins de deux heures mercredi ont certes été le déploiement le plus important jamais effectué en une seule journée, mais ils ont également marqué une spectaculaire escalade et un comportement absolument irresponsable de la part du régime de Pyongyang. Au total, ce sont exactement 59 missiles balistiques qui ont été tirés par la République populaire démocratique de Corée en moins d'un an, et ce, sans justification, sans provocation et dans la plus totale illégalité. Du jamais vu.

Ils prouvent que le régime totalitaire de Pyongyang est en train de devenir une menace persistante

pour la paix et la sécurité internationales, au mépris le plus total, le plus impudent et le plus provocant du droit international, du Conseil de sécurité et de ses résolutions. Chacun de ces tirs marque une violation flagrante et alarmante des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. S'il veut rester pertinent et crédible, le Conseil de sécurité a le devoir d'adopter une position ferme et unifiée, comme il l'a fait auparavant, face à ces violations persistantes commises par la République populaire démocratique de Corée.

Nous avons déjà mis en garde contre le fait que la patience et le silence du Conseil donneraient à la République populaire démocratique de Corée l'impression qu'elle pouvait continuer dans la même voie et, malheureusement, voilà où nous en sommes. C'est le moment d'exprimer de nouveau nos regrets qu'un projet de résolution (S/2022/431) porteur d'un message fort pour montrer les limites que les États voyous ne doivent pas dépasser ait fait l'objet d'un veto – voire d'un double veto. Quelle a été la réaction ? Davantage de missiles, de lancements et de risques.

Ainsi, on continue d'envoyer le mauvais message au régime de la République populaire démocratique de Corée, qu'elle interprète comme une permission de continuer à enfreindre la loi, en toute impunité. L'Albanie condamne dans les termes les plus énergiques les actions irresponsables et illégales de la République populaire démocratique de Corée, qui constituent une menace pour ses voisins pacifiques et pour la paix et la sécurité internationales. Nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de mettre immédiatement fin à cette escalade dangereuse et intolérable.

Nous estimons que les mesures prises par le régime et ses dirigeants pour poursuivre l'escalade et préparer un autre essai nucléaire, dont on ignore les conséquences, sont profondément alarmantes et choquantes. Ces actions portent atteinte à la sécurité du peuple sud-coréen, de la péninsule coréenne et de toute la région. Nous ne pouvons pas nous permettre de laisser ces agissements se poursuivre et de ne pas amener la République populaire démocratique de Corée à rendre des comptes pour des violations aussi flagrantes. Le Conseil doit apporter une réponse immédiate, unifiée et efficace à l'accélération de l'escalade par la République populaire démocratique de Corée, à ses politiques de prolifération et à ses menaces nucléaires.

L'absence d'une réponse décisive équivaut à un manquement à son devoir de la part du Conseil et ne fera que saper davantage sa crédibilité et sa pertinence.

Le monde ne veut pas, et n'a pas besoin, d'un Conseil endormi quand un pays menace la paix et la sécurité. Le monde n'a pas besoin d'un Conseil muet, incapable de s'acquitter de son mandat principal. Les États Membres et l'opinion publique internationale ne veulent pas d'un Conseil qui se paralyse lui-même, alors qu'il devrait être prêt à agir et à s'acquitter de son mandat. Cela ne ferait qu'encourager le régime de Kim Jong Un à poursuivre son escalade et ses menaces.

C'est pourquoi il est impératif que le Conseil envoie un message fort et sans ambiguïté à la République populaire démocratique de Corée, à savoir qu'il ne tolérera ni ne récompensera jamais son comportement irresponsable. On ne peut pas le faire en se cachant ; il faut le faire en défendant le droit international. Le régime de la République populaire démocratique de Corée ne veut pas entendre raison. C'est pourquoi les sanctions font partie des moyens nécessaires dont dispose la communauté internationale. Ce sont les seuls moyens qui restent. La communauté internationale attend qu'elles soient pleinement appliquées.

Pour terminer, je voudrais réitérer notre appel à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle se conforme aux résolutions du Conseil de sécurité, qu'elle mette fin à ses provocations irresponsables et qu'elle renonce à ses programmes d'armes de destruction massive, de missiles balistiques et nucléaires de manière complète, vérifiable et irréversible. Le retour à un dialogue constructif et à la diplomatie est le seul moyen d'aller de l'avant, et le Conseil de sécurité doit le faire comprendre à la République populaire démocratique de Corée, sans ambiguïté.

M. de Rivière (France) : Je remercie le Sous-secrétaire général Khiari pour son exposé.

La France condamne avec la plus grande fermeté les tirs de 29 missiles, dont plusieurs missiles balistiques, effectués par la Corée du Nord ces trois derniers jours. L'escalade actuelle est sans précédent et ces nouvelles provocations sont inacceptables.

La France est particulièrement préoccupée par le fait qu'un missile balistique s'est abîmé du côté sud-coréen de la frontière maritime, à quelques kilomètres seulement des côtes. De même, c'est avec consternation que la France a appris, le 3 novembre, le tir d'un missile balistique qui pourrait être de portée intercontinentale. La France tient à assurer les autorités sud-coréennes et japonaises de son entière solidarité face aux actions déstabilisatrices de Pyongyang.

La multiplication des essais balistiques depuis le début de l'année devrait être une source de préoccupation pour tous. Chacun de ces tirs est une violation des résolutions adoptées à l'unanimité par le Conseil. Cette année, la Corée du Nord a amélioré ses capacités balistiques avec l'intention affichée de développer un programme nucléaire tactique. Elle utilise une rhétorique nucléaire de plus en plus agressive, comme le souligne l'actualisation en septembre de sa doctrine nucléaire. Inexorablement, elle poursuit ses activités d'enrichissement. Sur le terrain, à Yongbyon et à Punggye-ri, l'Agence internationale de l'énergie atomique constate une activité constante, et la préparation d'un septième essai nucléaire.

La Corée du Nord contourne quotidiennement les sanctions, par la voie maritime, mais aussi via ses cyberattaques, qui permettent directement de financer ses programmes. Il faut maintenir la pression et l'adapter dans certains domaines. Récompenser les violations des résolutions par un assouplissement des sanctions serait irresponsable.

Rappelons que le mois dernier, la Corée du Nord a procédé au tir d'un missile balistique au moment même où se réunissait le Conseil de sécurité à la suite d'une violation grave de l'intégrité territoriale du Japon. Il faut regarder les choses en face, la division du Conseil offre à la Corée du Nord une couverture pour poursuivre ses provocations. Le Conseil a une responsabilité historique en matière de non-prolifération et la Corée du Nord est une menace pour tous ses membres.

La France continuera donc d'appeler au retour rapide et de bonne foi de la Corée du Nord à la table des négociations afin d'obtenir une dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible. Elle encouragera le dialogue nécessaire entre toutes les parties dans la région, et ne ménagera aucun effort pour que le Conseil puisse s'exprimer de façon unie pour répondre à cette escalade inédite.

M^{me} Moran (Irlande) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé très utile.

L'Irlande condamne les tirs récents de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée, en violation des résolutions du Conseil de sécurité. Les 25 missiles lancés en moins de 24 heures, dont le septième tir de missile balistique intercontinental cette année, montrent que la République populaire démocratique de Corée s'engage sur une voie dangereuse, avec potentiellement de graves risques pour le trafic maritime et aérien, ses voisins et la population civile.

Ces tirs témoignent de l'intensification continue et sans précédent des activités illégales de la République populaire démocratique de Corée relatives aux missiles au cours de l'année écoulée. En plus de faire peser une menace sur les pays voisins, cette escalade continue de représenter une grave menace pour la paix et la sécurité dans la région et au-delà. Il est très inquiétant de constater que, pour la première fois, ces lancements ont atterri dans la zone économique exclusive de la République de Corée.

Au lieu de répondre favorablement aux propositions sincères de pourparlers faites par les États-Unis et la Corée du Sud, la République populaire démocratique de Corée cherche à exacerber les tensions par ces tirs. Elle s'emploie à développer ses programmes nucléaires et de missiles illégaux, dans le but déclaré de mettre au point des armes nucléaires tactiques. Cela représente une menace grave pour la paix et la sécurité internationales et vise à saper l'autorité du Conseil de sécurité.

La République populaire démocratique de Corée ne pourra jamais être, et ne sera jamais, acceptée en tant qu'État doté d'armes nucléaires. Nous demandons à la République populaire démocratique de Corée de mettre immédiatement fin à ses actions déstabilisatrices et à son programme de missiles balistiques et de respecter ses obligations en matière de dénucléarisation de façon complète, vérifiable et irréversible.

Nous réitérons l'appel lancé par le Conseil à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle se conforme à nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, qu'elle honore ses obligations en matière de garanties vis-à-vis de l'Agence internationale de l'énergie atomique et qu'elle adhère au Traité d'interdiction complète des essais nucléaires dans les plus brefs délais.

Un dialogue sincère est la seule voie pour garantir durablement la paix, la sécurité et la stabilité sur la péninsule coréenne. Les propositions des États-Unis et de la Corée du Sud sont sur la table, et seule la République populaire démocratique de Corée continue de refuser de s'engager sur cette voie. En attendant, les tirs de missiles de la République populaire démocratique de Corée soulignent la nécessité d'appliquer intégralement et efficacement les sanctions de l'ONU. Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de coopérer avec l'ONU en ce qui concerne la situation humanitaire dans le pays et de permettre le retour immédiat de l'ONU et d'autres acteurs humanitaires pour évaluer les besoins et garantir la fourniture de l'aide nécessaire.

Les choix et les actions de la République populaire démocratique de Corée ont créé une situation extrêmement préoccupante pour la population de ce pays et de la région dans son ensemble. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à s'associer aux efforts de la communauté internationale pour rechercher une solution diplomatique pacifique.

M^{me} Juul (Norvège) (*parle en anglais*) : Je voudrais tout d'abord remercier le Sous-Secrétaire général Khaled Khiari de son exposé.

La Norvège condamne avec la plus grande fermeté les tirs d'un nombre record de missiles effectués ces derniers jours. Parmi ces nombreux missiles, un missile balistique a atterri dans la zone économique exclusive de la République de Corée, plus près du territoire sud-coréen que jamais auparavant. Un autre, considéré comme un système de missiles balistiques intercontinentaux, a été lancé en direction du Japon.

Depuis le début de l'année, la République démocratique de Corée a procédé à un nombre sans précédent d'essais de missiles balistiques, dont la fréquence et l'intensité continuent d'augmenter. Nous sommes profondément préoccupés par le fait que la République populaire démocratique de Corée continue de développer ses programmes nucléaires et de missiles balistiques. Les tirs récents accroissent les tensions, menacent la paix et la stabilité dans la région et au-delà et compliquent les efforts diplomatiques. Ces tirs constituent également un danger pour l'aviation civile et le trafic maritime dans la région. Ce type de comportement est inacceptable et ne peut plus durer.

Il est également regrettable que le Conseil soit resté silencieux ces derniers temps, alors même que la République populaire démocratique de Corée continue de se livrer à des activités déstabilisatrices et de multiplier les violations des résolutions pertinentes du Conseil. Nous appelons une nouvelle fois le Conseil à faire preuve d'unité dans sa manière d'appréhender le comportement toujours plus agressif de la République populaire démocratique de Corée. La Norvège estime que la diplomatie est la bonne – et la seule – voie à suivre pour instaurer une paix et une stabilité durables dans la péninsule coréenne. Pour y parvenir, la République populaire démocratique de Corée doit choisir la voie du dialogue.

Les membres du Conseil n'ont cessé de montrer qu'ils prenaient au sérieux la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Les sanctions sont un aspect indispensable de nos efforts pour ralentir et parer le développement des programmes

d'armement interdits de la Corée du Nord. Ces sanctions n'ont pas pour objet d'avoir des conséquences humanitaires négatives sur la population civile ; elles font partie intégrante de nos efforts pour ralentir et parer le développement des programmes d'armement interdits de la Corée du Nord. À cet égard, les demandes de dérogation pour raison humanitaire sont traitées rapidement par le Comité du Conseil de sécurité créé par la résolution 1718 (2006), et les dispositions contenues dans le projet de résolution examiné le 26 mai (S/2022/431) auraient pour leur part permis d'élargir considérablement le mécanisme de dérogation pour raison humanitaire.

La Norvège reste préoccupée par la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Nous appelons le Gouvernement de la République populaire démocratique de Corée à coopérer avec la communauté internationale et à faire le nécessaire pour que l'aide humanitaire puisse atteindre la population nord-coréenne, y compris en autorisant l'accès au Coordonnateur résident, aux organismes des Nations Unies et autres organismes internationaux. Nous appelons en outre tous les États Membres à appliquer intégralement les résolutions du Conseil de sécurité en vigueur concernant la République populaire démocratique de Corée.

Dame Barbara Woodward (Royaume-Uni) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

La salve de tirs de missiles déclenchée cette semaine par la République populaire démocratique de Corée, dont un missile balistique intercontinental, constitue une nouvelle escalade grave. Je me joins au Secrétaire général pour condamner catégoriquement ces tirs.

Je suggère au Conseil de réagir en prenant les trois mesures suivantes.

Premièrement, nous devons condamner fermement ces actions pour ce qu'elles sont, à savoir une menace inacceptable contre la paix et la sécurité internationales, et souligner l'importance de l'application intégrale des sanctions du Conseil.

Deuxièmement, nous devons rappeler que le coût de ces tirs de missiles illicites est supporté directement par la population nord-coréenne. Les millions de dollars dépensés pour les seuls lancements de cette semaine pourraient nourrir la population nord-coréenne pendant des semaines. Nous nous faisons l'écho des appels lancés à la République populaire démocratique de Corée pour qu'elle permette à l'aide de circuler librement dans le pays, et signalons que les dérogations aux sanctions

restent en place pour permettre la fourniture rapide d'une aide humanitaire à la population nord-coréenne.

Troisièmement, nous devons appeler de nouveau la Corée du Nord à répondre favorablement aux propositions de dialogue des États-Unis et de la République de Corée. La diplomatie est la seule voie qui mène à une paix durable dans la péninsule.

Il est probable que nous entendions un ou deux membres du Conseil chercher à mettre sur le même plan des exercices militaires défensifs légaux et les actes de surenchère commis cette semaine par la République populaire démocratique de Corée. Les exercices défensifs sont sans danger lorsqu'ils sont signalés à l'avance aux autres États et qu'ils se déroulent dans des zones définies, comme ce fut le cas pour les exercices sud-coréens et américains. Ce qui est dangereux, en revanche, ce sont les tirs de missiles que, de l'avis répété de tous les membres du Conseil, la République populaire démocratique de Corée n'est pas autorisée à posséder. Il y a danger lorsque ces missiles menacent de survoler d'autres États, y déclenchant des alertes et des craintes. Il y a danger lorsque des missiles atterrissent à une soixantaine de kilomètres des côtes de la République de Corée.

Nous demandons instamment à la République populaire démocratique de Corée de mettre fin à ces provocations.

M. Costa Filho (Brésil) (*parle en anglais*) : Pour commencer, je tiens à remercier le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

Nous sommes une nouvelle fois réunis dans cette salle, presque un mois jour pour jour après avoir discuté d'un tir de missile à longue portée par la République populaire démocratique de Corée, entre autres lancements illégaux. Depuis notre dernière séance (voir S/PV.9146), la République populaire démocratique de Corée a tiré plus de 30 missiles, dont une salve intensive de 23 missiles il y a quelques jours, ainsi qu'un essai qui se voulait intercontinental le 2 novembre. Le Brésil condamne avec la plus grande fermeté l'ensemble de ces tirs de missiles balistiques, qui violent les résolutions du Conseil de sécurité en la matière.

On peut difficilement exagérer la gravité de la situation. Au-delà de la menace que représente l'expansion constante de l'arsenal de la République populaire démocratique de Corée, nous voyons deux catégories de risques dans les récentes activités liées aux missiles de la République populaire démocratique de Corée.

Tout d'abord, le risque lié à l'essai de systèmes expérimentaux, en particulier au-dessus de zones peuplées. Nous prenons note, avec une grande inquiétude, des informations selon lesquelles le dernier tir de missile balistique intercontinental pourrait avoir échoué après la séparation du deuxième étage du missile. La défaillance d'un missile survolant des zones peuplées présente un risque grave et inacceptable pour les civils de la région, ainsi que pour les navires et les aéronefs. Une fois de plus, la République populaire démocratique de Corée n'a envoyé aucune notification aux navigateurs aériens avant les lancements. Tout survol du Japon par un missile représente un danger pour des millions de personnes vivant dans ce pays, y compris pour notre communauté de 200 000 Brésiliens.

En outre, nous voyons une deuxième catégorie de risques dans les essais répétés et intensifs de systèmes établis, tels que les missiles balistiques à courte portée. Même si ces systèmes sont moins susceptibles de connaître des défaillances, le volume des essais et le nombre de tirs effectués en 2022 augmentent considérablement les risques d'erreurs techniques ou humaines. Nous notons avec inquiétude les informations selon lesquelles un missile balistique à courte portée pourrait avoir atterri à 57 kilomètres de la ville côtière de Sokcho, en République de Corée. La moindre erreur de calcul lors de son lancement aurait pu être fatale.

Cette situation exige de prendre des mesures de toute urgence. La priorité immédiate doit être d'apaiser les tensions dans la péninsule afin de réduire le risque d'un accident mortel dont les conséquences seraient imprévisibles. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée non seulement à se conformer à toutes les résolutions applicables du Conseil de sécurité, mais aussi à respecter l'accord militaire global conclu en 2018 avec la République de Corée, qui a grandement contribué à freiner l'escalade militaire. Nous appelons en outre toutes les parties de la région à faire preuve de retenue pour éviter une dangereuse surenchère.

Le Brésil condamne tous les tirs illégaux effectués par la République populaire démocratique de Corée, néanmoins nous pensons que les réponses doivent être mesurées et se garder de tomber dans une logique de représailles qui risquerait de contribuer à aggraver les risques dans la péninsule.

Nous comprenons les préoccupations de ceux et celles qui disent qu'il ne faut pas récompenser un mauvais comportement en établissant des contacts diplomatiques. Néanmoins, la diplomatie n'est pas une récompense. C'est la trame même de la société internationale et notre meilleur

outil pour ne pas tomber dans le piège des fausses impressions et des erreurs d'appréciation. C'est la raison pour laquelle l'Organisation a été créée. Et c'est la raison pour laquelle nous sommes dans cette salle aujourd'hui. Nous sommes ici, parce que nous estimons qu'il est dans notre intérêt d'engager un dialogue diplomatique, y compris, ou peut-être surtout, avec d'éventuels rivaux ou concurrents.

Le Conseil doit faire davantage, non seulement pour condamner, si besoin est, mais aussi pour désamorcer la situation et établir des canaux de dialogue. On peut penser qu'on propose deux démarches incompatibles dans cette salle : l'une qui consiste à condamner et l'autre à dialoguer. Pourtant, ces démarches ne sont pas opposées. Le dialogue n'est pas une solution de remplacement. Il est complémentaire, essentiel et fait partie de l'ensemble des outils mis à notre disposition par la Charte des Nations Unies. Si nous voulons avoir une chance d'instaurer une paix durable et stable sur la péninsule, nous devons être capables de faire les deux.

M. Zhang Jun (Chine) (*parle en chinois*) : J'ai suivi avec beaucoup d'attention l'exposé du Sous-Secrétaire général Khiari.

La Chine suit de près l'évolution de la situation sur la péninsule coréenne et est profondément préoccupée par l'escalade des tensions. Compte tenu de la situation internationale actuelle, qui est complexe et instable, nous espérons que toutes les parties concernées resteront calmes, feront preuve de retenue, seront prudentes dans leurs paroles et leurs actes et s'abstiendront de prendre toute mesure qui pourrait exacerber les tensions et conduire à des erreurs d'appréciation.

Les événements et les causes profondes qui ont conduit à la situation actuelle sur la péninsule sont bien connus de tous. Les tirs effectués récemment par la République populaire démocratique de Corée ne sont pas des actes isolés et sont directement liés aux déclarations et aux actes des parties concernées. Après une pause de cinq ans, les États-Unis et le pays concerné ont repris leurs exercices militaires aériens conjoints à grande échelle, en utilisant des centaines d'avions de guerre. Dans sa révision de la position nucléaire de 2022, le Département de la défense des États-Unis a mentionné l'emploi potentiel d'armes nucléaires par la Corée du Nord, affirmant que la fin du régime nord-coréen était l'un des principaux objectifs de sa stratégie nucléaire. Les États-Unis ont également renforcé leur coopération avec d'autres pays dans le domaine des sous-marins nucléaires, et ont déclaré qu'ils allaient déployer des armes stratégiques dans la région.

Les États-Unis et d'autres pays affirment que les exercices militaires sont de nature défensive, tandis que la République populaire démocratique de Corée soutient qu'elle renforce ses capacités de défense nationale à des fins de légitime défense. Si chaque partie continue de camper sur ses positions et refuse de faire des compromis, cela ne conduira qu'à un cercle vicieux et à la détérioration de la situation sur la péninsule. Depuis 2018, l'évolution de la situation montre que c'est uniquement la reprise du dialogue et des consultations qui permettra d'apaiser les tensions sur la péninsule, de briser ce cercle vicieux et d'instaurer une confiance mutuelle entre toutes les parties pour trouver définitivement une issue à cette situation difficile. Nous appelons les États-Unis à cesser d'attiser unilatéralement les tensions, à assumer leurs responsabilités en prenant des mesures concrètes dans ce sens et à faire preuve de sincérité en répondant sérieusement aux préoccupations légitimes et raisonnables de la République populaire démocratique de Corée, afin de créer les conditions nécessaires à la reprise d'un dialogue constructif.

Le Conseil de sécurité doit jouer un rôle constructif au lieu de privilégier toujours le recours aux pressions. Les délibérations du Conseil doivent contribuer à maintenir la stabilité, à prévenir le chaos sur la péninsule, à relancer le dialogue et les négociations et à régler les difficultés auxquelles la République populaire démocratique de Corée est confrontée sur le plan humanitaire et en termes de moyens de subsistance, au lieu de créer des obstacles à la réalisation de ces objectifs. Dans les circonstances actuelles, le Conseil doit tout particulièrement s'efforcer d'atténuer le climat de confrontation, d'apaiser les tensions et de promouvoir un règlement politique. Le projet de résolution sur la République populaire démocratique de Corée, présenté conjointement par la Chine et la Russie au Conseil, vise à améliorer la situation humanitaire, à créer un climat propice au renforcement de la confiance mutuelle et à la reprise du dialogue par toutes les parties, et à donner un nouvel élan au règlement politique de la question de la péninsule coréenne. Le projet de résolution est toujours sur la table et nous espérons que les membres du Conseil l'examineront favorablement.

En tant que voisine proche de la péninsule coréenne, la Chine est extrêmement préoccupée par la situation qui y règne. La Chine maintient son engagement en faveur du maintien de la paix et de la stabilité, de la dénucléarisation de la péninsule et du règlement des problèmes par le dialogue et la concertation. Nous demandons de nouveau à toutes les parties concernées de s'attaquer de front aux causes profondes de l'impasse prolongée dans laquelle se

trouve la péninsule, de suivre l'approche à deux volets et le principe d'une action progressive et synchronisée, de continuer d'avancer vers un règlement politique et de répondre aux préoccupations de chaque partie manière équilibrée par le dialogue et la négociation, de faire des compromis et de tout mettre en œuvre pour prévenir une escalade de la situation. La Chine est prête à continuer de jouer un rôle constructif à cette fin.

M. de la Fuente Ramírez (Mexique) (*parle en espagnol*) : Nous remercions le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé et saluons la présence des délégations du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

Il y a moins d'un mois, le Conseil de sécurité s'est réuni (voir S/PV.9146) pour examiner une situation similaire, à la suite d'un tir de missile balistique à longue portée. Nous prenons note avec une grande inquiétude des informations confirmant que la République populaire démocratique de Corée a lancé un missile balistique qui a atterri dans la zone économique exclusive de la République de Corée et a procédé à un autre tir manqué d'un missile considéré comme un missile intercontinental. Il a également procédé à des tirs d'une vingtaine d'autres missiles de portée variable. La situation n'a jamais été aussi grave, en termes de nombre de tirs, même si nous nous souvenons qu'en octobre, un missile a survolé le territoire japonais.

Il est alarmant de constater que les résolutions du Conseil de sécurité sont systématiquement violées sans que celui-ci n'impose aucune conséquence. Entretemps, la République populaire démocratique de Corée continue de renforcer et de développer son programme nucléaire et balistique, notamment sa nouvelle législation nucléaire, au détriment de l'architecture de désarmement et de non-prolifération. De même, le régime de sanctions n'est pas respecté, et son contournement a permis de continuer de canaliser des ressources vers ces programmes.

Si le Conseil de sécurité n'est pas en mesure de s'exprimer d'une seule voix pour condamner des actes qui mettent en cause son autorité, nous pensons qu'il devrait au moins se prononcer en faveur d'un dialogue diplomatique urgent qui permettrait de parvenir à une solution globale et négociée. Nous pensons que c'est peut-être sur ce point que nous pouvons trouver la convergence de vues et le terrain d'entente nécessaires pour que les membres du Conseil puissent s'exprimer à l'unisson, ce dont nous avons cruellement besoin en ce moment.

Le Mexique continuera de demander aux parties de faire preuve de la plus grande retenue, de s'abstenir de poser des actes susceptibles d'entraîner de nouvelles violations des résolutions ou de nouveaux affrontements. Nous insistons donc sur ce dialogue avec la République populaire démocratique de Corée, menant à la dénucléarisation complète, vérifiable et irréversible de la péninsule coréenne.

M. Kiboïno (Kenya) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khaled Khiari, de son exposé, et je salue la participation des représentants du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

Le Kenya se déclare une fois de plus profondément préoccupé par l'escalade périlleuse de la situation actuellement observée dans la péninsule coréenne. Rien que cette année, la République populaire démocratique de Corée a lancé 59 missiles balistiques, en violation flagrante de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. En outre, des signes déconcertants montrent que la République populaire démocratique de Corée est en train de développer ses capacités d'armement nucléaire, dans la perspective d'effectuer un essai nucléaire dans les prochains jours. Hélas, ces actes de provocation incessants entraînent la région dans une course aux armements inutile, qui fait peser une grave menace sur la paix et la sécurité internationales.

Compte tenu de la situation actuelle, la moindre erreur d'appréciation pourrait plonger la péninsule coréenne dans une tourmente sans précédent, et les répercussions socioéconomiques et en matière de sécurité qui en résulteraient à l'échelle mondiale seraient catastrophiques pour tous les pays, proches et lointains. Par conséquent, le Kenya demande à nouveau que cessent les actes de provocation dans la péninsule coréenne, conformément aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Nous réaffirmons en outre qu'un dialogue sincère et sans condition, qui tient compte des préoccupations de toutes les parties dans la région, est le seul moyen viable de sortir de cette situation précaire. À cet égard, le Kenya exhorte la communauté internationale, en particulier les États qui ont une influence sur les deux parties, à contribuer à la relance des négociations diplomatiques.

Il est inquiétant que ces provocations interviennent dans un contexte de détérioration de la situation humanitaire en République populaire démocratique de Corée. Nous appelons une fois encore la République populaire démocratique de Corée à donner la priorité

aux besoins de sa population plutôt qu'à des activités militaires onéreuses. Dans le même temps, toutes les autres parties concernées doivent penser à la détresse humanitaire des citoyens de la République populaire démocratique de Corée dans toutes leurs actions et les protéger de toute souffrance inutile.

M^{me} Koumba Pambo (Gabon) : Je remercie M. Khaled Khiari pour son exposé, et je salue la participation à cette séance des Représentants permanents de la Corée du Sud et du Japon.

La situation dans la péninsule coréenne est très préoccupante. La Corée du Nord a encore procédé, ce 2 novembre, à des lancements de missiles balistiques, dont l'un a échoué à proximité des côtes de la Corée du Sud. Le Gabon condamne ces tirs de missiles, qui constituent une violation des résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et exacerbent les tensions dans l'ensemble de la région. Ce nouveau lancement de missiles, qui s'ajoute à une longue liste depuis le début de l'année, constitue une menace évidente qui suscite de vives réactions, d'autant plus qu'il intervient à un moment où des manœuvres militaires, notamment aériennes, se déroulent dans la région. Cette montée de la tension interpelle la communauté internationale sur l'ampleur de la menace qui pèse sur la sécurité de la péninsule coréenne et qui requiert une réponse urgente et concertée du Conseil. Le Gabon est fermement attaché au régime de non-prolifération, ainsi qu'à la paix dans la péninsule coréenne.

Comme nous l'avons déjà dit, la diplomatie des tirs de missiles et de l'exhibition de la force ne peut être la solution. Elle n'est ni constructive, ni viable. Elle alimente la tension et ravive l'inquiétude des populations. Elle est à la remorque de nombreux risques et périls, y compris le risque nucléaire. Mon pays appelle à la désescalade et au dialogue sans condition en vue de parvenir à une solution qui garantisse la paix et l'éradication de la menace nucléaire dans la péninsule coréenne. Le Gabon est opposé à l'utilisation des armes nucléaires et à toute menace d'y recourir. Notre perception est que ces armes ne doivent pas être fabriquées ni produites en raison de leur potentiel insoutenable de destruction.

Nous ne le dirons jamais assez : la solution à la crise dans la péninsule coréenne ne sera trouvée que par le dialogue et la concertation. Nous continuons d'appeler les parties à s'engager dans les négociations diplomatiques et à reprendre les discussions sur la base des sillons tracés en 2017 en vue de parvenir à une solution négociée pour la sécurité dans la péninsule coréenne.

M. Abushahab (Émirats arabes unis) (*parle en anglais*) : Je remercie le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khiari, de son exposé, et je salue la participation du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

Nous nous réunissons une fois de plus sur fond de tensions accrues dans la péninsule coréenne. Ces derniers jours, la République populaire démocratique de Corée a poursuivi ses actes de provocation dangereux en lançant une nouvelle série de missiles balistiques, en violation de nombreuses résolutions du Conseil de sécurité. Le tir, le 3 novembre dernier, de ce que l'on estime être un autre missile balistique intercontinental serait le septième de ce type pour la seule année 2022. Nous ne devons pas considérer ces derniers tirs de manière isolée. Cela fait trop longtemps que l'on permet à la République populaire démocratique de Corée de poursuivre son comportement imprudent et irresponsable. Le Conseil de sécurité ne doit pas considérer cette situation comme relevant de la routine alors que les populations du Japon, de la République de Corée et des pays de la région vivent sous la menace constante d'un danger imminent.

Désormais, il est plus important que jamais que nous unissions nos forces pour faire face à la menace que représente la République populaire démocratique de Corée. La République populaire démocratique de Corée doit respecter le droit international, en particulier les résolutions du Conseil de sécurité qui lui interdisent d'effectuer des tirs de missiles balistiques et des essais nucléaires. Nous condamnons ces tirs de missiles illégaux et toute autre action qui porte atteinte au dispositif mondial de non-prolifération. Nous exhortons la République populaire démocratique de Corée à choisir la diplomatie et le dialogue plutôt que la provocation et l'escalade. Dans ce contexte, nous restons profondément préoccupés par les intentions présumées de la République populaire démocratique de Corée de procéder à un essai nucléaire. Nous l'appelons à s'abstenir de procéder à de nouveaux essais illégaux, à se conformer à nouveau au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires, à renoncer à tous ses programmes nucléaires et balistiques connexes, à mettre en œuvre les garanties de l'Agence internationale de l'énergie atomique et à s'acquitter de ses obligations en matière de dénucléarisation.

Le Conseil de sécurité doit redoubler d'efforts pour maintenir la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne et préserver le régime mondial de non-prolifération. Bien que les sanctions du Conseil n'aient manifestement pas empêché la République populaire démocratique de Corée de développer ses capacités nucléaires et balistiques, elles ont très certainement

contribué à ralentir le rythme de ces activités. Nous demandons instamment à tous les États Membres de maintenir le régime de sanctions créé par la résolution 1718 (2006) et de prendre toutes les mesures voulues pour empêcher la République populaire démocratique de Corée de continuer à contourner les sanctions. À cette fin, nous sommes prêts à travailler avec tous les membres du Conseil et à répondre à toute préoccupation que pourraient susciter les mesures prises par le Conseil.

La situation humanitaire de la population de la Corée du Nord demeure profondément préoccupante. Il est regrettable que les ressources très limitées du pays continuent d'être consacrées au développement de ses capacités militaires plutôt qu'aux besoins humanitaires et de développement urgents de la population nord-coréenne. Nous appelons une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à coopérer avec l'ONU et la communauté internationale afin de soulager la situation humanitaire de sa population en facilitant l'entrée de l'aide humanitaire et en permettant aux organismes de secours et au Coordonnateur résident des Nations Unies de mener leurs activités vitales dans le pays.

Enfin, les Émirats arabes unis estiment que le Conseil de sécurité ne doit pas rester sans réaction face à la menace nucléaire que représentent les agissements de la République populaire démocratique de Corée.

M^{me} Evstigneeva (Fédération de Russie) (*parle en russe*) : Nous avons écouté attentivement l'exposé présenté par le Sous-Secrétaire général pour le Moyen-Orient, l'Asie et le Pacifique, M. Khaled Khiari. Nous regrettons qu'aujourd'hui encore, comme lors de son précédent exposé, le représentant de l'ONU n'ait pas fourni un compte rendu détaillé de la situation. En effet, les risques dans la région étant désormais trop élevés, nous ne pouvons pas nous fier à ce genre d'analyse dépourvue de toute objectivité.

La Russie est opposée à toute activité militaire qui menace la sécurité de la péninsule coréenne et des pays d'Asie du Nord-Est. Nous constatons avec regret que la situation dans la péninsule coréenne s'est considérablement détériorée, récemment. La raison en est évidente : Washington veut contraindre Pyongyang à un désarmement unilatéral en lui imposant des sanctions et des pressions musclées.

Le 31 octobre, les États-Unis et la République de Corée ont entamé un exercice militaire d'une ampleur sans précédent qui a mobilisé environ 240 avions de combat modernes. Il s'agissait en réalité d'une répétition en vue de mener des frappes massives sur le territoire de la

République populaire démocratique de Corée, et cela n'était pas un cas isolé. Les activités d'entraînement militaire à grande échelle des États-Unis dans la région ont débuté en août. Fin septembre, les États-Unis, la République de Corée et le Japon ont organisé des exercices dans la mer du Japon, avec la participation d'un porte-missiles nucléaire, pour s'entraîner à viser des infrastructures critiques en République populaire démocratique de Corée.

Les dirigeants de ces pays tiennent des propos irresponsables concernant le déploiement de moyens de dissuasion américains, notamment nucléaires, dans la péninsule coréenne et dans la région. À cet égard, il est évident que les tirs de missiles de Pyongyang sont la conséquence des activités militaires belliqueuses et à courte vue menées par les États-Unis autour de ce pays, lesquelles causent du tort à la fois à leurs partenaires dans la région et à la situation dans toute l'Asie du Nord-Est.

En outre, la situation dans la péninsule coréenne ne peut être dissociée des processus complexes qui sont en cours dans cette partie du monde. Force est de constater que Washington promeut avec toujours plus d'insistance sa doctrine de sécurité unilatérale dans la région de l'Asie et du Pacifique, ce qui ne fait que créer de nouveaux risques pour les pays de la région, que les États-Unis tentent de diviser en appliquant le principe selon lequel « quiconque n'est pas de notre côté est notre ennemi ». La formation de nouvelles alliances militaires, comme celle entre les États-Unis, le Royaume-Uni et l'Australie, s'inscrit dans le droit fil de cette activité, qui suscite chez de nombreuses parties prenantes, dont Pyongyang, des doutes quant aux bonnes intentions de ces pays et ne favorise définitivement pas le dialogue.

Nous regrettons sincèrement que nos collègues occidentaux aient systématiquement fait abstraction des nombreux appels lancés par Pyongyang aux États-Unis afin qu'ils cessent leurs activités hostiles, alors que cela aurait permis d'instaurer un dialogue. En 2018 et 2019, Pyongyang a pris plusieurs mesures accommodantes et envoyé des signaux positifs, mais aucun d'entre eux n'a été pris au sérieux. C'est précisément à cause de la position des États-Unis que le Conseil n'a pas eu la force d'y répondre de manière appropriée et de contribuer ainsi à l'apaisement des tensions.

Nous sommes convaincus que les mécanismes de l'ONU et du Conseil de sécurité doivent être utilisés pour appuyer le dialogue intercoréen et les négociations multilatérales, au lieu d'y faire obstacle. Ce n'est qu'alors que nous pourrions parler d'un règlement efficace des questions en suspens dans la région, notamment la question nucléaire, sur la base d'accords mutuellement acceptables.

L'adoption de sanctions supplémentaires contre la République populaire démocratique de Corée va bien au-delà d'une simple mesure visant à contrer les programmes de missiles et nucléaires interdits ; elle menace les citoyens nord-coréens de bouleversements socioéconomiques et humanitaires inacceptables.

Ce n'est pas la première fois que le Conseil évoque la nécessité de recourir à la diplomatie préventive, l'importance de trouver une solution politique et diplomatique et le fait que Washington doit prendre des mesures concrètes, allant au-delà des simples promesses, afin de nouer un dialogue de fond avec Pyongyang. Cependant, nos collègues occidentaux ne semblent pas être disposés à s'engager dans cette voie. Il ne faut donc pas s'attendre à un miracle. Le renforcement de la puissance militaire engagé par les États-Unis et leurs alliés menace d'accroître encore les tensions dans la péninsule, ce qui pourrait avoir des conséquences imprévisibles et dangereuses pour l'ensemble de l'Asie du Nord-Est.

Alors, quelles sont les options ? De notre point de vue, la tâche qui nous incombe aujourd'hui est de veiller à ce que toutes les parties fassent preuve de retenue et démontrent concrètement leur volonté de renouer le dialogue dans l'esprit des accords et des engagements antérieurs. Le projet de résolution politique et humanitaire sino-russe est toujours sur la table, de même que d'autres initiatives émanant de nos deux pays, lesquelles pourraient véritablement encourager les parties à intensifier leurs efforts de négociation.

M^{me} Kamboj (Inde) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à remercier le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé et à souhaiter la bienvenue aux Ambassadeurs du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

Par le passé, nous nous sommes déclarés préoccupés par les récents tirs de missiles balistiques effectués par la République populaire démocratique de Corée, et nous prenons aujourd'hui acte des informations faisant état d'un tir de missile balistique intercontinental de plus par la République populaire démocratique de Corée, le 2 novembre. Ce lancement fait suite à d'autres tirs qui ont eu lieu le mois dernier et qui ont aussi fait l'objet d'une séance du Conseil de sécurité (voir S/PV.9146). Ces tirs enfreignent les résolutions du Conseil de sécurité concernant la République populaire démocratique de Corée. Ils nuisent à la paix et à la sécurité dans la région et au-delà. L'Inde appelle à l'application intégrale des résolutions du Conseil de sécurité relatives à la République populaire démocratique de Corée.

Dans le même temps, nous tenons à réaffirmer qu'il importe de remédier à la prolifération des technologies nucléaire et balistique dans notre région, imputable à la République populaire démocratique de Corée. Cette prolifération est un motif de préoccupation, car lesdites technologies ont une incidence néfaste sur la paix et la sécurité dans la région, y compris en Inde.

Nous exprimons à nouveau notre appui sans faille à la dénucléarisation en vue d'instaurer la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne. Il est dans notre intérêt commun de garantir la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne. À l'avenir, nous continuerons à promouvoir le dialogue et la diplomatie comme moyens de régler les problèmes qui s'y posent.

Le Président (*parle en anglais*) : Je vais maintenant faire une déclaration en ma qualité de représentant du Ghana.

Je remercie le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé, et je salue la participation des représentants du Japon et de la République de Corée à la présente séance.

Rien que cette semaine, la République populaire démocratique de Corée a procédé à plus de 20 tirs de missiles, ce qui porte à plus de 50 le nombre total de tirs effectués depuis le début de l'année. Ces tirs de missiles, dont l'ampleur, la fréquence, la diversité et, dans certains cas, la trajectoire sont sans précédent, constituent une violation manifeste de plusieurs résolutions du Conseil de sécurité. Les informations selon lesquelles l'un des missiles tirés cette semaine était un missile balistique intercontinental, conjuguées au fait qu'un missile a atterri tout près des eaux territoriales sud-coréennes, franchissent une nouvelle et dangereuse étape dans l'escalade des tensions, ce qui aura des conséquences néfastes pour la paix et la sécurité dans la péninsule coréenne, dans la région et dans le monde.

Le Ghana est vivement préoccupé par les tirs actuels et ceux qui les ont précédés, des actes qu'il déplore fermement. Si les tendances actuelles se maintiennent, il suffirait d'un malentendu ou d'une erreur de calcul pour déclencher un affrontement ouvert dans la péninsule. Le Conseil ne peut définitivement plus fermer les yeux sur l'éventualité d'un affrontement ouvert dans la péninsule coréenne. Le monde se trouve déjà dans une situation fragile, et nous devons faire en sorte d'éviter cette éventualité. Nous sommes à un tournant décisif.

À la précédente séance que le Conseil a consacrée à cette question le mois dernier (voir S/PV.9146),

de nombreux membres ont souligné avec inquiétude que des mesures urgentes étaient nécessaires pour apaiser les tensions dans la péninsule et dans l'ensemble de la région. Bien que le Conseil ne soit pas parvenu à s'entendre sur une marche à suivre acceptable, nos démarches futures ne doivent pas être discordantes. L'inaction n'est pas une option. Le Conseil de sécurité doit donc se montrer uni et déterminé.

Le Conseil doit collectivement demander à la République populaire démocratique de Corée de prendre des mesures concrètes, immédiates et urgentes pour renoncer à procéder à de nouveaux essais de missiles, et appeler toutes les parties à apaiser les tensions dans la région. Nous devons appeler une fois de plus la République populaire démocratique de Corée à respecter les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité et à reprendre un dialogue constructif et crédible avec les parties concernées, en tenant compte des préoccupations en matière de sécurité régionale et internationale.

Nous espérons que le Conseil et les autres parties concernées seront en mesure d'agir rapidement pour écarter le spectre d'un affrontement ouvert dans la péninsule coréenne et instaurer un climat à même de préserver la paix, tout en veillant à répondre aux besoins humanitaires de la population de la République populaire démocratique de Corée.

Je reprends à présent mes fonctions de Président du Conseil.

Je donne la parole au représentant de la République de Corée.

M. Hwang (République de Corée) (*parle en anglais*) : Je tiens tout d'abord à vous remercier, Monsieur le Président, d'avoir organisé cette séance d'urgence du Conseil de sécurité. Je remercie également le Sous-Secrétaire général Khiari de son exposé.

À la précédente séance publique que le Conseil de sécurité a consacrée à cette question, il y a tout juste un mois (voir S/PV.9146), pratiquement tous les membres du Conseil ont exhorté la République populaire démocratique de Corée à mettre fin à ses actes de provocation incessants et à se conformer pleinement aux résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Cependant, la République populaire démocratique de Corée a choisi de faire complètement fi de ses obligations et de poursuivre ses provocations défiant le droit.

La République de Corée condamne avec la plus grande fermeté le nombre record de tirs de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée

au cours des deux derniers jours. Le 2 novembre, en une demi-journée seulement, la République populaire démocratique de Corée a tiré plus de sept missiles balistiques et plus de 10 missiles d'autres types, et effectué plus de 100 tirs d'artillerie. L'un des missiles tirés, un missile balistique extraordinaire, a survolé la frontière maritime intercoréenne de facto, appelée ligne de démarcation septentrionale, pour la première fois depuis la partition de la péninsule coréenne. Ce missile s'est abîmé dans la mer à seulement 57 kilomètres de Sokcho, une ville coréenne grouillante de monde. Cet acte témoigne d'un comportement particulièrement imprudent, dangereux et malavisé. Pyongyang a ensuite procédé au tir d'un missile balistique intercontinental le 3 novembre. Il est particulièrement préoccupant que les récents tirs de missiles effectués par la République populaire démocratique de Corée s'inscrivent directement dans le cadre du plan de renforcement de la capacité de guerre nucléaire tactique du pays annoncé par son dirigeant.

Cette série d'actes de provocation commis par la Corée du Nord constitue une violation flagrante de multiples résolutions du Conseil de sécurité. Non seulement ils font peser une menace de taille sur la péninsule coréenne et la région, mais ils portent aussi gravement atteinte au régime mondial de non-prolifération. Il est tout particulièrement déplorable que la République populaire démocratique de Corée renouvelle ses graves provocations au mépris total de la période de deuil national observée en République de Corée.

Lorsque je vois comment la République populaire démocratique de Corée dilapide ses maigres ressources en faisant exploser plus de 50 missiles balistiques dans le ciel rien que cette année, je ne peux m'empêcher de me poser une question. Dans quel but ce pays procède-t-il à tous ces tirs, et ce, au détriment du bien-être et des moyens de subsistance de sa propre population ? Selon certaines estimations, la République populaire démocratique de Corée a dépensé des dizaines de millions de dollars dans des tirs de missiles effectués au cours de la seule journée du 2 novembre, un montant qui aurait pu suffire à couvrir ses importations annuelles de riz en provenance de Chine. La République de Corée demeure vivement préoccupée par la situation humanitaire désastreuse et la situation épouvantable des droits humains en République populaire démocratique de Corée.

Je pense que les provocations incessantes de ce pays sont la preuve qu'il est grand temps de combler les lacunes et de garantir l'application intégrale de toutes les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité. Il est essentiel que nous agissions de concert pour amener la République populaire démocratique de Corée à entamer

un dialogue sérieux. À ce titre, nous exhortons tous les Membres de l'ONU, en particulier les membres du Conseil de sécurité, à appliquer pleinement les résolutions pertinentes du Conseil de sécurité.

Pyongyang doit définitivement mettre fin à son comportement agressif, et doit rendre des comptes pour les violations incessantes de ses obligations internationales. Dans cette optique, il est très regrettable que pour la première fois depuis 2006, le Conseil de sécurité n'a pas pu adopter, en mai, un projet de résolution (S/2022/431) en réponse aux provocations nucléaires et balistiques de la République populaire démocratique de Corée, en raison de l'opposition de deux membres permanents. Le silence assourdissant du Conseil sur les innombrables provocations de la République populaire démocratique de Corée ne fait qu'encourager Pyongyang à agir de manière irréfléchie. Malheureusement, c'est exactement ce dont nous sommes témoins aujourd'hui. Le Conseil ne peut plus rester les bras croisés ; il doit s'acquitter de la responsabilité du maintien de la paix et de la sécurité internationales qui lui incombe au premier chef.

Ainsi que vous l'avez vous-même reconnu, Monsieur le Président, lors de la conférence de presse du 1^{er} novembre, la République populaire démocratique de Corée semble être sur le point de procéder à son septième essai nucléaire. C'est pourquoi j'invite instamment le Conseil et la communauté internationale à s'exprimer d'une seule voix et à envoyer la République populaire démocratique de Corée un avertissement clair, selon lequel tout nouvel essai nucléaire est tout simplement inacceptable et sera inévitablement suivi d'une réponse très ferme.

Soyons clairs : rien ne saurait excuser les récentes provocations de la République populaire démocratique de Corée qui défient le droit. Nous avons été directement témoins d'une série de tirs de missiles balistiques, dont plusieurs missiles balistiques intercontinentaux, par la République populaire démocratique de Corée au cours du premier semestre de cette année, et ce, en l'absence d'exercices militaires menés conjointement par la République de Corée et les États-Unis. Cela démontre clairement que la fausse équivalence entre le comportement irresponsable de la République populaire démocratique de Corée et les exercices annuels organisés conjointement par la République de Corée et les États-Unis, qui est de temps en temps évoquée par deux membres permanents, ne tient tout simplement pas la route. Nous sommes fermement convaincus que les mesures défensives que nous prenons en réponse à la menace militaire directe posée par la République populaire démocratique de Corée relèvent du devoir de tout gouvernement responsable.

La République de Corée tient à réaffirmer que la porte du dialogue reste ouverte malgré les provocations et les menaces agressives et sans précédent de la République populaire démocratique de Corée, et elle appelle cette dernière à reprendre le chemin de la diplomatie sur la question de la dénucléarisation.

Le Président (*parle en anglais*) : Je donne maintenant la parole au représentant du Japon.

M. Ishikane (Japon) (*parle en anglais*) : Je remercie à mon tour M. Khaled Khiari de son exposé.

Je tiens tout d'abord à exprimer mon grand regret de voir que le Conseil de sécurité doit une fois de plus se réunir pour répondre aux actions illégales de la Corée du Nord. Les provocations répétées et incessantes de la Corée du Nord sont sans précédent, tant par leur fréquence que par leur forme. Elles font peser une menace grave et imminente sur la sécurité de la région, notamment sur le Japon et la République de Corée, et constituent un défi manifeste et sérieux à la communauté internationale. Nous condamnons fermement les provocations répétées de la Corée du Nord et ses incessantes violations des résolutions du Conseil. Le Conseil a adopté à l'unanimité la résolution 2397 (2017) en 2017. Il a ainsi décidé de prendre des mesures dans le cas où la Corée du Nord procéderait au tir d'un missile balistique intercontinental.

Pourtant, le Conseil n'a pas agi. Nous nous rappelons toutes et tous les veto qui ont empêché le Conseil d'agir en mai. Que s'est-il passé ensuite ? Nous avons assisté à un nombre record de tirs de missiles en un court laps de temps, dont, pour la première fois en cinq ans, un missile balistique qui a survolé le Japon. À la suite de ces actes, le Conseil s'est réuni le 5 octobre, mais il n'a même pas été en mesure de publier une déclaration à la presse, échouant une fois de plus à envoyer un message clair. Que s'est-il passé ensuite ? Nous avons assisté à une série de tirs de missiles sans précédent, dont un possible tir de missile balistique intercontinental cette semaine. L'un des missiles balistiques lancés le 2 novembre a franchi la ligne de démarcation septentrionale et est tombé à proximité des eaux territoriales

de la République de Corée, ce qui ne s'était jamais produit auparavant.

Nous devons reconnaître que ces violations délibérées et répétées des résolutions du Conseil font suite à l'inaction prolongée du Conseil qui est imputable à l'attitude négative de certains de ses membres, laquelle a empêché le Conseil de d'envoyer un message uni et d'apporter une réponse efficace. La regrettable retenue affichée par le Conseil du fait de son dysfonctionnement nous expose au risque d'une escalade. Il est du devoir du Conseil de mettre fin à ce cercle vicieux. Il est grand temps d'envoyer un message uni et résolu. Le Conseil ne doit pas se contenter de suivre les affaires internationales, mais il doit les façonner de manière active au moyen d'actions concrètes.

Dans l'allocution qu'il a prononcée lors du débat général de l'Assemblée générale cette année (voir A/77/PV.14), le représentant de la Corée du Nord a indiqué sans ambages qu'il n'avait jamais reconnu ces résolutions de l'ONU et qu'il ne les accepterait pas plus à l'avenir. Comment le Conseil peut-il fermer les yeux sur cette remise en cause flagrante de son autorité ? Les propres résolutions du Conseil, qui ont été adoptées à l'unanimité, sont dénigrées. La retenue dont fait preuve le Conseil constitue-t-elle une réponse adéquate à cette situation ? Absolument pas.

Regardons la réalité en face. Qui viole les règles établies par le Conseil ? Il n'existe qu'une seule réponse à cette question. C'est la Corée du Nord. Les tentatives de justifier les actes irréfléchis et illégaux de la République populaire démocratique de Corée ne sont pas convaincantes. Le Conseil doit se conformer à ses propres décisions, même si la Corée du Nord refuse de le faire. Les membres du Conseil doivent s'acquitter de leurs responsabilités. Nous devons exprimer sans équivoque la détermination du Conseil à exiger de la Corée du Nord qu'elle renonce à tout nouveau tir, à tout nouvel essai nucléaire ou à toute autre provocation et qu'elle se conforme à toutes les résolutions pertinentes. Nous ne devons pas laisser l'inaction saper la crédibilité du Conseil.

La séance est levée à 16 h 20.